



Actualités du SECOURS DE FRANCE

Février 2021

Cinq mesures-phares des entêtements idéologiques du *Rapport Stora*



Deo gratias : le président Macron a changé son fusil d'épaule. La France ne présentera pas d'excuses pour le "crime contre l'humanité", assorti s'il vous plaît au quotidien "d'actes de barbarie", des 132 ans de présence française en Algérie.

C'étaient ses propres mots à Alger, le 14 février 2017, pour offrir un vrai gage à gauche avant son élection. Il doit craindre désormais de perdre trop de monde à droite, et jusque dans son propre camp, en maintenant cette énormité.

Moyennant quoi nous héritons aujourd'hui du *Rapport Stora*, 158 pages de bout en bout habitées par la conviction permanente du caractère intrinsèquement, diaboliquement et universellement pervers de la colonisation, glorieusement contrée par un mouvement insurrectionnel qui inscrit dans l'Histoire la plus belle et la plus pure aventure humaine que l'auteur ait jamais connue : celle du FLN... !

Avons-nous vraiment gagné au change, en termes de manipulation et de déni des vérités historiques ? On est en droit de se poser la question.

par Hugues Kéraly

1. Ceux qui ont "cru devoir" s'en aller...

La religion anti-colonialiste de Benjamin Stora, elle est visible jusque dans le style et les constructions grammaticales de ses propres écrits. Ainsi lorsqu'il préconise (page 96) "d'inclure dans le décret de 2003, instituant une journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la

guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, un paragraphe dédié au souvenir et à l'œuvre des femmes et des hommes qui ont vécu dans des territoires autrefois français et qui ont cru devoir les quitter à la suite de leur accession à la souveraineté".

Vous avez bien lu : "qui ont cru devoir les quitter" ! Nous sommes au printemps de l'année 1962. Les Pieds-Noirs sont pourchassés partout sur leur terre ►



▶ natale, en violation ouverte des “Accords d’Évian”, signés par le FLN, qui prévoyaient “la protection de leurs personnes et de leurs biens, et leur participation régulière à la vie de l’Algérie”. Pour que la trahison soit complète des deux côtés de la Méditerranée, l’armée française reçoit l’ordre de s’enfermer dans ses casernements. Beaucoup de malheureux sont enlevés, torturés, assassinés, pour précipiter l’exode des Européens. “La valise ou le cercueil” n’est pas un vain mot. Sauf pour M. Benjamin Stora, qui fait fi des massacres perpétrés par le FLN, en faisant ici de l’exode précipité des Pieds-Noirs le libre choix – probablement revenchard ? – de ceux qui ont “cru devoir” s’en aller...

2.- Solemniser un crime d’État

Page 95 de son Rapport, Benjamin Stora appelle aussi à “la poursuite des commémorations, comme celle du 19 mars 1962”, qui devra selon lui revêtir en France un éclat particulier à l’occasion du sixantième anniversaire de 2022.

Le 19 mars 1962, date du “cessez-le-feu” officiel entre l’Armée française et le FLN algérien, restera pourtant dans l’Histoire comme la tache la plus sanglante et la plus sombre de notre aventure nationale en Afrique du Nord, avec des conséquences à long terme que les assauts du terrorisme islamique sur notre sol permettent maintenant de mesurer.

Pour les familles des victimes – des centaines de soldats français, des milliers de Pieds-Noirs et des dizaines de milliers de Harkis qui avaient servis sous notre drapeau –, ce “cessez-le-feu”, pour lui donner son vrai nom, marque le jour d’ouverture du grand “permis de massacrer” accordé au FLN par le gouvernement du Général De Gaulle : “Une des plus grandes ignominies et des plus grandes hontes de toute l’histoire de France”, disait Maurice Allais, notre Prix Nobel d’économie. S’il est un drame où la “repentance” nationale serait en droit de s’exprimer, avec la vérité sur notre histoire, c’est bien celui-là !



Historiquement, fêter le 19 mars revient donc à commémorer un génocide de plusieurs dizaines de milliers d’êtres humains, et la spoliation d’un million d’autres, contraints de fuir, les mains vides, le cœur brisé, la terre natale où ils avaient tout construit.

C’est le jour en effet où un gouvernement français livre ses propres ressortissants, les Pieds-Noirs, ses supplétifs Harkis et tous nos alliés dans la population musulmane de trois départements français aux couteaux de la revanche et de la haine, brandis par un Parti “islamique” venu de l’étranger.

Le jour où il est devenu possible à l’Armée française d’ouvrir le feu, devant la Grande Poste de la rue d’Isly, à Alger, sur des manifestants français.

Le jour où être Français, voire simple ami des Français, sur le territoire de cette ancienne colonie, pouvait valoir le viol, la torture et la mort à tous les hommes, sans oublier les femmes et les enfants, qui ▶

Un historien “extrêmement marqué”

“Benjamin Stora est extrêmement marqué : dans sa jeunesse, il était militant trotskyste et même permanent de l’OCI (Organisation communiste internationaliste)... Il reste un homme engagé à gauche et surtout il y a un parti-pris chez lui qui traverse son discours et son œuvre historique : premièrement, la condamnation de principe de la présence française outre-mer – ce qu’il appelle le colonialisme – et deuxièmement dans le cas algérien une empathie naturelle qu’il dissimule à peine envers le nationalisme algérien. Il est donc tout sauf un témoin objectif... Il est un témoin engagé, ce qui fait craindre chez lui des réflexes militants dans son travail historique.”

Jean Sévillia, lincorrect.org, 21 janv. 2021





– financés par nos soins – “à des chercheurs, inscrits en thèse sur l’histoire de l’Algérie coloniale et la guerre d’indépendance dans un établissement universitaire algérien”.

Monsieur Stora ignore-t-il, comme

▶ n’avaient pas la chance de pouvoir fuir à temps !
Le jour enfin où les propagandes du FLN, relayées depuis longtemps par la gauche française, et constamment soutenues par les travaux “historiques” du propagandiste Benjamin Stora, ont commencé d’orchestrer leur fabuleux mensonge sur les “actes de barbarie” (au quotidien !) des 132 ans de présence française en Algérie.

Bien sûr, c’était voici près de soixante ans. On vous parle d’un temps que les moins de soixante-quinze ou quatre-vingts ans ne peuvent pas avoir vécu en direct.

Mais voilà : le mensonge continue. **Les rues, les places et les squares “du 19 mars” se multiplient partout en France**, comme pour marquer un jour de grande victoire nationale sur la rapacité foncière et l’obscurantisme colonial de nos propres parents !

Même la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants d’Algérie), bien connue pour ses penchants à gauche et son admiration de M. Stora, participe aujourd’hui en grands flots de médailles aux opérations de repentance orchestrées sur notre sol par les propagandes du FLN algérien. Chaque printemps, ça recommence. Dans les écoles, les mairies, les paroisses et sur nos places publiques. “*Par donnez-nous mes Frères, car nous avons péché !*”

3. Financer des chercheurs... sous tutelle du gouvernement algérien

Page 98, Benjamin Stora semble pourtant faire montre d’une grande fraternité universitaire. Il propose d’accorder chaque année des visas à entrées multiples, un logement et une bourse d’études

l’ont montré depuis longtemps les travaux de Guy Pervillé, qu’en Algérie l’histoire nationale est une **affaire d’État** : les chercheurs qui s’y intéressent travaillent donc “sous la double surveillance du gouvernement et de l’Association nationale des Anciens Moudjahidines.” (Guy Perville.free.fr)

La recherche universitaire, en effet, n’est pas plus libre en Algérie qu’elle ne l’était dans les régimes totalitaires qui soutenaient le FLN algérien : “Il est devenu courant, confiait un chercheur au *Matin d’Algérie* (14 déc. 2014), que des autorités universitaires – recteurs, directeurs de centres de recherche – fassent appel aux tribunaux pour mettre au pas des collègues protestant contre des décisions arbitraires ou luttant pour défendre leurs droits.”

“Les pratiques de censures des travaux, de harcèlement de chercheurs ou de castration des initiatives est le lot quotidien des universitaires.” (Le *Quotidien d’Algérie*, 5 juillet 2017) ▶

Des excuses plus utiles quand on les demande que lorsqu’on les obtient

“La vérité est que le rapport Stora ne fera pas bouger les lignes en Algérie, mais il permettra, brièvement, de mettre les rentiers de la décolonisation en face de leur réalité : celle d’élites et de communautés qui ne veulent pas sortir du mythe trop parfait de leur guerre de Libération, et qui trouvent dans la position de la victime de quoi manger et s’habiller en costume de héros permanents. Il faut alors expliquer (et c’est laborieux) que les “excuses” de la France sont parfois plus utiles quand on les demande que lorsqu’on les obtient.”

Kamel Daoud, *Le Point*, 23 janv.2021





► Un seul exemple : Leila Sidhoum, doctorante à l'Université Alger 3, affirme "avoir reçu l'ordre de supprimer des passages de sa thèse qui touche à l'armée, au président et au parti du Front Islamique du Salut". (*BBC News Afrique, 4 juillet 2017*)

Quelles nouvelles censures idéologiques la France irait-elle donc ici loger, nourrir et financer, en appliquant cette préconisation du Rapport Stora ?

4. Enterrer les Harkis

Page 97 de son rapport, Benjamin Stora croit faire un autre "beau geste" : il préconise benoîtement de "voir avec les autorités algériennes la possibilité de facilité de déplacement des Harkis et de leurs enfants entre la France et l'Algérie."

... Un coup d'épée dans l'eau, après la sortie médiatique d'Abdelamadjid Chikhi (chargé des Archives nationales et de la mémoire nationale auprès du gouvernement algérien), qui a déclaré dans un entretien accordé à la revue *El Djeïch* que le dossier des harkis ne serait pas inclus dans les discussions sur la question de la mémoire entre l'Algérie et la France : "Le départ de cette catégorie de personnes en France, au lendemain de l'indépendance, a été un libre choix." (Re-sic.) Le secrétaire général du FLN, Djamel Ould-Abbès, affirmait pour sa part : "Le harki est et restera harki pour l'éternité en raison des crimes qu'il a commis contre son peuple." (*algérie-patriotique.com, 9 décembre 2017*)

... Une proposition par ailleurs totalement inutile, et dénoncée comme "de la poudre aux yeux" par Mohamed Badi du CNLH (comité national de liaison des harkis), qui explique que "ces déplacements se font depuis longtemps et dans la douleur. Les harkis encore vivants aujourd'hui sont désormais trop âgés pour affronter le mauvais accueil réservé à leurs enfants lorsque ceux-ci se risquent à faire le voyage." (*franceculture.fr, 26 janv. 2021*)

Dalila Kerchoucche, journaliste et fille de harki, a réagi très justement sur le fond : "Le rapport Stora est une nouvelle insulte faite à nos pères. Il ne cherche pas à reconnaître la trahison de la France envers les harkis, que l'État les a abandonnés et parqués dans des camps. Pour moi, le rapport n'oublie pas les harkis, il les enterre." (*lemonde.fr, 23 janv. 2021*) ►

Comment "pacifier" les mémoires quand celle du pouvoir algérien explose encore sous le ressentiment ?

Pacifier les mémoires, certes, mais à condition :

1) Que cela ne soit pas une fois de plus à sens unique... Or, les principales mesures préconisées par le Rapport Stora incombent à la partie française alors que du côté algérien il est simplement demandé des vœux pieux...

2) Que la mémoire algérienne ne repose plus sur une artificielle construction idéologique car, comme l'a joliment écrit l'historien Mohammed Harbi, "l'histoire est l'enfer et le paradis des Algériens".

Enfer parce que les dirigeants algériens savent bien qu'à la différence du Maroc millénaire, l'Algérie n'a jamais existé en tant qu'État et qu'elle est directement passée de la colonisation turque à la colonisation française... Paradis parce que, pour oublier cet "enfer", arc-boutés sur un nationalisme pointilleux, les dirigeants algériens vivent dans une fausse histoire "authentifiée" par une certaine intelligentsia française... dont Benjamin Stora fait précisément partie.

Voilà donc pourquoi, dans l'état actuel des choses, la "réconciliation" des mémoires est impossible.

Voilà aussi pourquoi toutes les concessions successives, toutes les déclarations de contrition que fera la France, seront sans effet tant que l'Algérie n'aura pas réglé son propre non-dit existentiel. Et cela, les "préconisations" du Rapport Stora sont incapables de l'obtenir, puisque, pour l'Algérie, la rente-alibi victimaire obtenue de la France est un pilier, non seulement de sa propre histoire, mais de sa philosophie politique...

Un peu de culture historique permettant de comprendre pourquoi, il est singulier de devoir constater que l'historien Benjamin Stora ait fait l'impasse sur cette question qui constitue pourtant le cœur du non-dit algérien. Au moment de l'indépendance, la priorité des nouveaux maîtres de l'Algérie fut en effet d'éviter la dislocation. Pour cela, ils plaquèrent une cohérence historique artificielle sur les différents ensembles composant le pays. Ce volontarisme unitaire se fit à travers deux axes principaux :

1) Un nationalisme arabo-musulman niant la composante berbère du pays. Résultat, les Berbères furent certes "libérés" de la colonisation française qui avait duré 132 ans, mais pour retomber aussitôt dans une "colonisation arabo-musulmane" qu'ils subissaient depuis plus de dix siècles...

2) Le mythe de l'unité de la population levée comme un bloc contre le colonisateur français, à l'exception d'une petite minorité de "collaborateurs", les Harkis. Or, la réalité est très différente puisqu'en 1961, 250.000 Algériens servaient dans l'Armée française, alors qu'à la même date, environ 60.000 avaient rejoint les rangs des indépendantistes.

Bernard Lugan





5. Canoniser Gisèle Halimi !

Que dire enfin de la bombe la plus malodorante, mais aussi la plus révélatrice des allégeances partisans de M. Benjamin Stora : “L’entrée au Panthéon de Gisèle Halimi, grande figure féminine d’opposition à la guerre d’Algérie” (Page 100) ?

Que dire, sinon de rappeler ce que fut le combat acharné de cette femme contre la France, l’administration, la police, la justice et l’armée françaises, pendant toute la durée de la guerre d’Algérie ? Gisèle Halimi en effet n’était pas seulement l’avocate médiatique et judiciaire des islamo-terroristes du FLN algérien. Elle était l’une des leurs, comme elle le sera ensuite pour les terroristes palestiniens. Elle luttait dans leurs rangs. Elle est estampillée à jamais “Moudjahidin” pour tous les apparatchiks algériens. Cette béatification est signée de M. Abdelamadjid Chikhi lui-même, au cours d’une réunion publique visant à “rendre hommage à une Moudjahida dans les rangs de la Révolution de Libération nationale à travers son militantisme et sa lutte dans les tribunaux

coloniaux français, pour faire face à l’impitoyable machine coloniale” (L’Echo d’Algérie, 7 août 2020).

Pour Gisèle Halimi, la violence des poseurs de bombes dans les cafés d’Alger était parfaitement légitime en raison de sa fin ; celle de l’armée et des forces de l’ordre intégralement condamnable, en raison du péché originel définitivement inexpiable de la colonisation. Fermez le ban.

“Gisèle Halimi rejoint Sartre dans l’apologie du crime et de la violence lorsque la fin est bonne. Pour parvenir à l’indépendance, on a le droit de tuer des innocents. Le crime est par avance légitimé lorsqu’il est commis pour la bonne cause.” (Sidney Touati pour Dreuz.info 30 juillet 2020)

Pour les familles des soldats égorgés, des femmes éventrées et des enfants déchiquetés par le FLN algérien, sans compter les milliers de disparus qui resteront sans tombe, prions Dieu qu’Emmanuel Macron tienne suffisamment à se faire réélire en 2022 pour renoncer à cette révoltante préconisation.

Hugues Kéraly



PAUSE SOURIRE : Nicolas Mayer-Rossignol, maire PS de Rouen et ancien d’ATTAC, anticipait sans souci de ridicule sur la bombe du rapport Stora, l’année dernière, en voulant remplacer la statue de Napoléon par celle de... Gisèle Halimi ! Il avait pourtant le choix parmi les héroïnes françaises, dont la première et la plus grande de toutes fut brûlée dans sa ville : Jeanne d’Arc !

(Source : dessin de Tcho dans Dreuz.info le 16 sept. 2020)

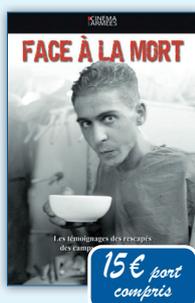




Pour rétablir la vérité sur l'histoire récente de notre pays... Voici les DVD du Secours de France !

Face à la mort

par Marcela Feraru

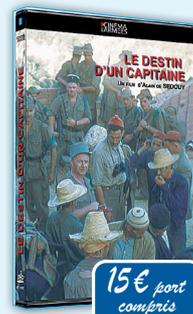


15€ port
compris

Hommes de troupes, colonels ou civils, ils témoignent ici comme survivants des camps du Viêtminh. Ils vont devenir des matériaux de propagande et selon la formule des commissaires politiques d'Hô Chi Minh qui les "rééduquaient" : *servir ou mourir !*

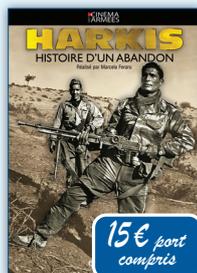
Le destin d'un capitaine

par Alain de Sédouy



15€ port
compris

L'exceptionnel travail de pacification des chefs de SAS – à la fois soldats, instituteurs, soignants, juges de paix – est illustrée par les six années au cours desquelles Georges Oudinot, ancien para d'Indochine, rallia à la France les habitants des Beni Douala en Kabylie.



Harkis, histoire d'un abandon

par Marcela Feraru

15€ port
compris

Un film qui donne la parole à ces hommes auxquels les plus hautes autorités de l'État avaient dit : *"Venez à la France, Elle ne vous trahira pas !"* Ce DVD revient sur une blessure qui peine

tant à se refermer et que Maurice Allais, prix Nobel d'Économie, qualifia de *"décision barbare qui restera comme un opprobre ineffaçable pour notre pays, un crime contre l'humanité"*.



Guerre d'Algérie : mémoires de femmes

par Marcela Feraru

15€ port
compris

La guerre d'Algérie fut aussi affaire de femmes. Enjeu et actrices du conflit elles y prirent une part croissante. Elles en furent aussi bien souvent les victimes. Arabes, Berbères, Juives, Euro-

péennes de diverses confessions, elles ont été prises dans le tourbillon d'une histoire tragique qui a bouleversé leur destin. Beaucoup ont perdu leurs proches, leurs biens, leur pays, d'autres leur vie ou leur âme.

Le 9^{ème} RCP dans la bataille de Souk Ahras

par Marcela Feraru



15€ port
compris

Fin avril 1958 : l'État-Major de l'ALN de Tunisie décide un passage en force pour franchir le barrage de la ligne Morice et pénétrer en Algérie. C'est le 9^{ème} RCP qui va subir le premier choc au prix de pertes très sévères. Cette bataille, d'une ampleur unique dans la guerre d'Algérie, aura des conséquences majeures pour la suite du conflit.

Hélie de Saint Marc, témoin du siècle

par M. Feraru et J.-M. Schmitz



15€ port
compris

Il ne s'agit pas d'un film de guerre, même si la guerre, les guerres, sont omniprésentes à l'écran. Le cheminement de ce DVD est celui du retour sur soi d'un homme confronté à la brutalité des temps mais aussi à la "comédie humaine" et aux "escroqueries de l'Histoire" qui l'accompagnent. Une leçon de sagesse et de courage dans un style que n'aurait pas désavoué le Saint-Exupéry de *Terre des hommes* et de *Citadelle*.

FAITES-NOUS
CONNAÎTRE
AUTOUR DE VOUS ...

Sur les
courriers
que vous confiez
à La Poste,



affichez nos couleurs !



■ 50€ port compris la planche de 30 timbres au tarif *Lettre Prioritaire*.

■ 43€ port compris la planche de 30 timbres au tarif *Lettre Verte*

Merci de bien vouloir établir votre chèque à l'ordre de
SECOURS DE FRANCE,
et de l'envoyer à :
Secours de France,
29 rue de Sablonville,
92200 Neuilly-sur-Seine.

[DVD : réduction pour envoi en nombre, nous consulter : 01 46 37 55 13
contact@secoursdefrance.com]

Ceux d'entre vous qui souhaiteraient commander à la fois une ou plusieurs planches de timbres et un ou plusieurs des DVD présentés dans ce numéro peuvent établir un seul chèque pour le montant total de ces deux achats.





SECOURS DE FRANCE

60 ans d'actions concrètes pour répondre aux drames humains et aux dénis d'Histoire de la "décolonisation"

Depuis 1961, le SECOURS DE FRANCE conduit trois missions :

● Secourir les détreesses

Symbolisée par notre référence à saint Martin, cette mission d'origine de l'association concerne d'abord les anciens Harkis, ceux qui ont réussi à échapper à la terrible vengeance des nouveaux maîtres de l'Algérie, leurs veuves, le plus souvent très démunies, plus largement les vieux soldats en difficulté. Parmi eux, les anciens légionnaires.



Secours de France

Directeur de la publication :
Jean-Marie Schmitz

Rédacteur-en-chef :
Patrice Boissy

Création et réalisation graphiques :
Hugues de Blignières, dit Kéraly

Impression :
Bialec (54180 - Heillecourt)

À propos des dons...

Pour répondre à la question que nous posent certains donateurs, nous vous précisons que le prélèvement à la source en vigueur en 2019 n'a aucune incidence, pour l'impôt sur le revenu (IRPP), sur la déductibilité de 66% des dons en faveur du Secours de France.

● Préparer l'avenir

Par des "bourses d'excellence" aux petits-enfants de Harkis, mais aussi par le soutien aux écoles qui font découvrir et aimer la France à nos enfants. Par l'aide à des personnalités religieuses du Moyen-Orient, comme l'archevêque d'Alep, qui se battent pour que les chrétiens puissent continuer à vivre sur les terres qui ont vu naître notre foi.



● Rétablir la vérité

Par notre bulletin trimestriel, notre site internet et notre lettre électronique, les films que nous produisons, les livres dont nous assurons la promotion, des émissions de radio et de télévision, nous luttons contre la désinformation sur l'histoire récente de notre pays et l'absurde "repentance" dont elle est l'objet jusqu'au sommet de l'État.



Participez aux actions du SECOURS DE FRANCE : faites un don !

- 1 Par l'envoi d'un chèque bancaire ou postal à l'ordre de SECOURS DE FRANCE (C.C.P. Paris 16.590-11D) et à l'adresse de l'association.
 - 2 Ou par paiement sécurisé en ligne sur notre site internet : www.secoursdefrance.com
- ◆ Vos dons sont la condition de notre indépendance.
 - ◆ Vous bénéficiez d'importantes réductions d'impôts : 66% des sommes versées, dans la limite de 20% du revenu imposable.

◆ Vous pouvez aussi faire un legs :

SECOURS DE FRANCE est habilité à recevoir des legs en exonération totale des droits de succession (art. 2-II de la loi n°87-571 du 23/07/87). Pensez-y au moment de préparer votre succession : contactez-nous au 01 46 37 55 13.

SECOURS DE FRANCE : 29, rue de Sablonville, 92200 Neuilly-sur-Seine
Tel. : 01 46 37 55 13 ♦ Courriel : secoursdefrance@cegetel.net
♦ Site internet : www.secoursdefrance.com

